

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

FONCTIONNEMENT

I) LES DEPENSES

	CA 2012	BP 2013	BP+DM	CA 2013	CA/BP+DM (taux de réalisation)
011 charges à caractère général	2 197 100	2 377 279	2 377 169	2 081 798	87.57 %
012 charges de personnel	5 059 417	5 193 245	5 193 245	5 038 847	97.03 %
014 atténuations de produits	13 492	13 500	13 500	13 492	99.94 %
022 dépenses imprévues	0	20 000	20 000	0	
65 autres charges de gestion courante	1 158 147	1 204 755	1 205 519	1 178 818	97.79 %
66 charges financières	9 621	8 015	8 015	8 015	100.00 %
67 charges exceptionnelles	19 638	24 090	31 694	25 581	80.71 %
TOTAL	8 457 415	8 840 884	8 849 142	8 346 551	94.32 %

Par rapport à 2012 et sans prendre en compte les charges financières (en baisse de 16.69%), les dépenses de fonctionnement sont en diminution de 1.29% par rapport à 2012 (- 109 258 €).

Pour rappel l'évolution 2012//2011 était de -0.5%.

Ces dépenses rapportées au nombre d'habitants s'élèvent à **825 €**. Le ratio moyen des villes de 10 000 à 20 000 habitants appartenant à une communauté urbaine est de 1 065 € (données 2010).

Le taux de réalisation de ces dépenses s'établit à **94.3%** (92.9% en 2012), soit un écart de 502 591 € par rapport aux dépenses budgétées. Cette différence s'explique par la non réalisation de certaines enveloppes budgétaires telles que :

-	Bâtiments	48 354 €
-	Véhicules	11 943 €
-	Maison Enfance	11 964 €
-	Personnel	170 203 €
-	Espaces verts	40 353 €
-	Energie	49 442 €
-	Assurance	17 198 €
-	Restauration	17 105 €
-	Justice	15 580 €
-	Animation	14 961 €
-	Part. intercom.	14 752 €
-	Informatique	7 750 €

- **Les charges de Personnel** constituent la principale dépense (5 038 847 € soit **60.37%** des dépenses réelles de fonctionnement). Par rapport à 2012, ces dépenses ont diminué de **0.41% (-20 570 €)**.

A noter que :

- le GVT (glissement, vieillissement, technicité) et les évolutions de situation ont représenté une dépense nouvelle par rapport à 2012 de 61 885 €.

- l'évolution des régimes indemnitaires et l'attribution de primes d'objectifs suite aux entretiens de développement se traduit par une hausse des salaires de 18 393 €.

- la prime de mandat versée à titre exceptionnel représente 38 077 €.

- les dépenses générées par les remplacements d'agents en arrêt maladie ou en congés maternité s'élèvent à 71 641 €. Les crédits inscrits au budget et non dépensés suite au départ d'agents qui n'ont pas été remplacés ou remplacés de manière différée représentent 209 966 €.

- **Les charges à caractère général** qui constituent les moyens des services (énergie, achats, prestations de services) s'élèvent à 2 081 798 €. Ces dépenses représentent **24.94%** des dépenses de fonctionnement. Par rapport à 2012, ces dépenses ont diminué de **5.25% (- 115 302 €)**.

- Les évolutions les plus significatives par secteur d'activité sont les suivantes :

Postes en augmentation par rapport à 2012

	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>écart €</u>	<u>%</u>
- Fournitures administr.	3 069 €	4 542 €	1 473 €	48.00%
- Assurances	32 409 €	78 402 €	45 993 €	141.91% (dommage-ouvrage Poher)
- Voirie	32 815 €	50 982 €	18 167 €	55.36% (travaux sur les chemins)
- Associations	1 206 €	3 454 €	2 248 €	186.29%
- Fêtes	6 261 €	8 631 €	2 370 €	37.84%
- Espace culturel	4 063 €	9 101 €	5 038 €	123.96% (vérif. matériel scénique)

Postes en diminution par rapport à 2012

	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>écart €</u>	<u>%</u>
- Animation	162 374 €	156 859 €	-5 515 €	-3.39%
- Communication	41 968 €	34 643 €	- 7 325 €	-17.45%
- Bâtiments	188 470 €	130 930 €	-57 540 €	-30.53%
- Véhicules	52 334 €	43 057 €	- 9 277 €	-17.72%
- Informatique	60 154 €	50 959 €	- 9 195 €	-15.28%
- cérémonies	18 564 €	8 679 €	- 9 885 €	-53.24%
- Aménagt territ.	35 450 €	11 692 €	-23 758 €	-67.01%
- Espaces verts	200 070 €	193 847 €	- 6 223 €	-3.11%

- **Les autres charges de gestion courante**

Ces dépenses s'élèvent à **1 178 818 €** et représentent **14.12%** du total des dépenses réelles de fonctionnement. Par rapport à 2012, ces dépenses ont augmenté de **1.78 % (20 671 €)**.

	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>écart €</u>	<u>%</u>
- Intecomm. Scol.	6 314 €	4 298 €	-2 016 €	-31.93%
- Contribution organisme regroup. (maison de l'emploi + RAM + Gens du voyages)	36 775 €	34 113 €	-2 662 €	-7.24%
- Dotations écoles privées <i>Effectifs 2012 : 155 enf. Mat. à 1 015.00 € et 288 enf. Prim. à 518.43 €</i> <i>Effectifs 2013 : 161 enf. Mat. à 1 015.00 € et 312 enf. Prim. à 518.43 €</i>	306 633	325 165 €	18 532 €	6.04%
- Subventions aux associations et organismes de droit privé hors CJB	238 414 €	244 970 €	6 556 €	2.75%

- **Les charges financières**

Elles s'élèvent à **8 015 €** et sont en baisse de 16.69% par rapport à 2012. La dette par habitant au 31/12/2013 est de 14.97 € (la dette moyenne des communes de 10 000 à 20 000 habitants appartenant à une communauté urbaine : 856 € pour l'année 2010).

- **Les charges exceptionnelles**

Elles s'élèvent à **25 581 €** et sont en hausse de 30.26% par rapport à 2012.
(En 2013 versement de 50 % de la subv. exceptionnelle Ass. Musicale de Bondues soit 6 500 €).

II) **LES RECETTES**

Les recettes réelles de fonctionnement 2013 s'élèvent à 12 184 631 €. Elles sont en diminution de **5.81 %** par rapport à 2012 (-751 203€). Hors produits exceptionnels cette baisse est de **-0.12% (-14 113 €)**.

Ces recettes rapportées au nombre d'habitants s'élèvent à **1 205 €**. Le ratio moyen des villes de 10 000 à 20 000 hab. appartenant à une communauté urbaine est de 1 272 € (données 2010).

Ces recettes se répartissent comme suit :

	CA 2012	BP 2013	BP+DM	CA 2013	CA/BP+DM
70 produits des services et du domaine	900 763	831 000	831 000	920 162	110.73%
73 impôts et taxes	8 587 768	8 393 785	8 631 317	8 826 218	102.26%
74 dotations, subventions et participations	2 250 538	1 965 751	2 013 261	2 134 577	106.03%
75 autres produits de gestion courante (loyers, remb.frais éclairage pub., sigal, TUB)	243 074	106 974	106 974	125 904	117.70%
76 produits financiers	8 213	0	0	6	
77 produits exceptionnels	884 965	400	7 950	147 875	1860.06%
013 atténuations de charges	60 513	29 935	29 935	29 889	99.85%
Total	12 935 834	11 327 845	11 620 437	12 184 631	104.86%

- **Les produits des services** ont augmenté de 2.54% par rapport à 2012. Ces recettes représentent 7.40% des recettes réelles de fonctionnement.

	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>écart €</u>	<u>%</u>
- Maison de l'Enfance	216 830 €	206 730 €	-10 100 €	- 4.66%
- Service animation, culture	31 601 €	37 897 €	6 296 €	19.92%
- Cantine personnels/enseignants	13 860 €	12 511 €	-1 349 €	-9.73%
- Repas des anciens	23 406 €	18 717 €	- 4 689 €	-20.03%
- Cantines scolaires	371 613 €	379 866 €	8 253 €	2.22%
- Repas centre de loisirs	42 364 €	48 683 €	6 319 €	14.92%
- Ecole de musique	46 884 €	55 545 €	8 661 €	18.47%
- Antenne jeunes	8 102 €	21 275 €	13 173 €	162.59%
- PAD	73 489 €	71 424 €	-2 065 €	-2.81%
- Musée	9 404 €	5 510 €	- 3 894 €	-41.41%

- **Les impôts et taxes** ont augmenté de 2.78% par rapport à 2012.

Le produit des impôts locaux (5 590 926 €) a progressé de 3.55% (+191 652 €) par rapport à 2012. Cette augmentation provient d'une part, de la revalorisation des valeurs locatives décidée chaque année par le législateur dans la cadre de la loi de Finances (+1.8%) et d'autre part, des nouvelles bases (nouvelles constructions à usage d'habitation ou professionnel, additions de construction).

Les taux des 3 taxes sont restés inchangés par rapport à 2012.

-La fiscalité reversée par la communauté urbaine a augmenté de 1.63% : attribution de compensation (2 067 053€), dotation de solidarité communautaire (209 071€) et fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales « SFIC » (63 816 €).

Globalement, les produits fiscaux (part commune et part reversée) s'élèvent à 7 930 866 € et représentent 65.09 % des recettes de fonctionnement.

-Les impôts indirects (droits de place, taxe sur l'électricité, taxe sur les pylônes électriques, taxe sur les emplacements publicitaires, taxe sur les emplacements devenus constructibles et taxe additionnelle aux droits de mutation) s'élèvent à 895 352 € et ont augmenté de 1.05% par rapport à 2012 (+ 9 323 €).

- **Les dotations et participations** (2 134 577 €) ont diminué de 5.15% par rapport à 2012 (+2.78% entre 2011 et 2012).

- Les dotations et compensations fiscales versées par l'Etat qui représentent 13.12% des recettes de fonctionnement enregistrent une baisse de 5.75 % (-97 610 €).

- ❖ La dotation forfaitaire (1 291 956 €) est en baisse de 1.29% suite à la diminution du nombre d'habitants constatée au dernier recensement de la population.
- ❖ La dotation de solidarité urbaine (0 €) : la commune n'y est plus éligible.
- ❖ La dotation nationale de péréquation (155 833 €) diminue de 10.92% par rapport à 2012 (entre 2008 et 2013, la DNP a diminué de 37.34 % soit 92 868 €).

- La participation de la CAF au financement des structures d'accueil enfance et jeunesse augmente de 2.04 % par rapport à 2012.

- Les autres produits de gestion courante (loyers, remb. taxes) : 125 904 € en diminution de 48% (-117 169 €). Cette forte baisse s'explique principalement par les droits d'entrée (100 000 €) perçus en 2012, recette qui ne se répètera pas.

- **Les produits financiers** (6 €) proviennent du placement de trésorerie en comptes à terme qui sont clôturés depuis début janvier 2013.
- **Les produits exceptionnels** s'élèvent à 147 875 € (cession réseaux câblé à Numéricâble pour 128 383 €).

INVESTISSEMENT

I) **LES DEPENSES**

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 6 614 266 €.

1) **Les dépenses d'équipement**

Elles s'élèvent à 6 450 464 € et représentent 70.47 % des dépenses budgétées (51.58% en 2012 pour un montant de 4 987 316 €).

Les principaux investissements réalisés en 2013 ont été les suivants :

• <u>Grands travaux</u> <i>(Crédit reporté en 2014 : 545 821 €)</i>	<u>5 501 012 €</u> (taux de réalisation : 86%) <i>(rappel 2012 : 3 392 247 €)</i>
- Création vestiaires foot au fort	32 826 €
- Restaurant du centre agrandissement	204 560 €
- Restaurant des Obeaux	24 523 €
- Agrandissement Poher	4 866 076 €
- Agrandissement de la bibliothèque	86 012 €
- Ferme de l'Hôtel	7 582 €
- Système de vidéo-protection	277 289 €
• <u>Acquisitions foncières</u>	<u>73 118 €</u> (taux de réalisation 6%) <i>(rappel 2012 : 659 191 €)</i>
- Subvention d'équilibre bailleur	15 000 € (LMH : Bouteillerie 20% - Habitat Humanisme : 1443 ave De Gaulle 20%)
- Fumures	24 906 € Fumures pâture devant la ferme de l'Hôtel
- Acq. terrains vert Bois	29 040 € Acquisition (projet Marguerites)
- Acq. Terrains 50 rue d'Hespel	2 400 € Acquisition
- Acq. terrains de la Tullaye	1 772 € Frais d'acte
• <u>Voirie, Eclairage public et travaux</u> <i>(Crédit reporté en 2014 : 115 702 €)</i>	<u>440 356 €</u> (taux de réalisation 76%) <i>(rappel 2012 : 422 990 €)</i>
- Voirie	31 030 €
- Eclairage public (marché reconstruction Bouygues)	149 646 € (domaine de la Vigne)
- Chemin St Georges	2 381 €
- Eclairage public extension et amélioration	15 667 €
- Enfouissement réseaux Carrière Lebrun	110 129 €
- Enfouissement réseaux Fort Montagne	1 531 €
- Enfouissement réseaux rue Loridan	1 589 €
- Cession réseaux câblés à Numéricâble	128 383 €
• <u>Investissements ordinaires</u> <i>(Crédit reporté en 2014 : 111 071 €)</i>	<u>276 155 €</u> (taux de réalisation 65%) <i>(rappel 2012 : 268 145 €)</i>
• <u>Entretien du patrimoine</u> <i>(Crédit reporté en 2014 : 193 506 €)</i>	<u>288 205 €</u> (taux de réalisation 50%) <i>(rappel 2012 : 244 743 €)</i>

2) Les dépenses financières

- **Le remboursement du capital des emprunts**

Il s'élève à 35 418 € soit une augmentation de 5.61 % par rapport à 2012.

II) LES RECETTES

Elles sont composées des ressources propres externes, de subventions d'équipement et d'autres immobilisations financière.

1) Les ressources propres externes

- Le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) : 301 127 €.

2) Les subventions d'investissement

Elles s'élèvent à 478 481 € et se répartissent comme suit :

- Eclairage public et réseaux	11 438 €
- Terrain de foot synthétique	242 072 €
- Tvx CCAS	20 000 €
- Vidéoprotection	25 540 €
- Tvx agrandissement restaurants	5 340 €
- Tvx agrandissement Poher	155 799 €
- Tvx archives	10 342 €
- Création vestiaires foot	7 950 €

3) Autres immobilisations financières

- Elles s'élèvent à 12 838 € (cession réseaux câblé à Numéricâble).

CONCLUSION

Le résultat de clôture de l'exercice 2013 s'élève à 3 630 197 € pour la commune (rappel excédent 2012 : 5 613 898 €).

Cet excédent constitue l'autofinancement dégagé notamment pour les travaux d'extension de la bibliothèque.

Dans la droite ligne de la politique fixée depuis deux ans, nos dépenses de fonctionnement baissent au global (-1,29%) essentiellement grâce aux économies de gestion réalisées. Nos dépenses courantes relevant du chapitre 65 (organismes intercommunaux, associations et dotations aux écoles privées) sont en revanche à surveiller.

Nos recettes sont stables (-0,12%) mais sans la revalorisation des bases locatives et les nouvelles constructions qui ont augmenté le produit des impôts locaux, la baisse des dotations et participations déjà constatée dans les comptes administratifs 2010, 2011 et 2012 (-5,15%) les plongerait plus sensiblement dans le rouge.

Les décisions prises depuis 2012 par le Gouvernement vont à la fois générer à partir de 2014 des dépenses nouvelles (réforme des rythmes scolaires, hausse des salaires des fonctionnaires de catégorie C, etc.) et diminuer nos recettes (baisse des dotations aux collectivités locales). Il est par conséquent très important de maîtriser nos dépenses de fonctionnement pour maintenir dans les années à venir notre capacité actuelle d'investir tout en conservant notre objectif de modération des impôts.